

Préconisations pour les travaux / nids d'hirondelle rustique :

Les hirondelles rustiques nichent le plus souvent à l'intérieur de bâtiments largement ouverts, disposant de grandes ouvertures (porche d'immeuble ou de grand édifice, bâtisse abandonnée, cave, grange, écurie, étable, garage, pont, atelier...). Elles sont très fidèles à leur site de reproduction dans le bâti. Si le site leur convient, elles y reviennent chaque année. Les effectifs d'hirondelles rustiques marquent un déclin important en France et dans notre région depuis plusieurs décennies avec **une baisse d'effectifs de près de 40% en trente ans en BFC** principalement du fait de la destruction de leurs nids lors de travaux ou du manque d'accès à leurs nids par la suite, ainsi que l'emploi d'insecticides (déclin des insectes, source de nourriture).

La destruction d'un site ou la condamnation de ses accès peut donc constituer un fort préjudice pour leur conservation. Toutes les précautions nécessaires devront être prises si vous envisagez des travaux afin de minimiser l'impact sur cette espèce protégée. **Les nids artificiels pour hirondelles rustiques ne seront occupés que s'ils sont correctement placés et dans des conditions qui répondent parfaitement à leurs besoins.**

Concernant la pose des nichoirs :

- Laisser une ouverture (fenêtre, porte, etc.) permanente entre mars et début octobre (jusqu'au départ des hirondelles), d'au minimum 20 cm de largeur et 8 cm de hauteur. En cas de pose de barreaux, ils devront être espacés d'au moins 15 cm.
- Préserver au maximum les nids naturels intacts, si possible, les laisser en place en cas de travaux.
- Installer les nichoirs artificiels à au moins deux à cinq mètres de l'ouverture du bâtiment, **à l'abri des courants d'air, aussi éloignés que possible les uns des autres** et hors de portée des prédateurs (chats, fouine, etc, ne pas placer de cartons, de tables ou de machines à moins de deux mètres à proximité ou en dessous des nids).
- Poser des planchettes anti-fiente sous les nids pour éviter les salissures (largeur 30 cm, longueur 50 cm), astuce : prévoir des feuilles de journaux sur les planchettes afin d'éviter le grattage des fientes lors du nettoyage annuel.

A proximité immédiate :

- Pour permettre aux jeunes de se percher afin de quitter leur nid sans risque, fixer des petits supports aux alentours des nids contre une poutre ou un mur (ex : petite planchette en bois, cercle suspendu en fil métallique, clous enfoncés, etc.).
- Ne pas utiliser de ventilateurs, de souffleurs puissants ni de rubans collants contre les mouches, ils sont dangereux voire mortels pour ces oiseaux. Si besoin impératif, ils devront être sécurisés.
- Ne pas utiliser de peinture contenant des solvants aromatiques et pas de traitement des boiseries aux endroits susceptibles d'accueillir des nids (ces produits sont des répulsifs). L'utilisation de l'huile de lin peut être une alternative.

Entretien des abords :

- Proscrire l'utilisation de pesticides
- Laisser pousser des espaces herbacés et procéder si possible à l'entretien à compter du mois de juillet. Cela sera favorable aux insectes (source de nourriture). Vous pouvez également, limiter le nombre de tontes et augmenter la hauteur de coupe, semer des prairies fleuries. Favoriser la diversité au jardin en proposant plusieurs type de milieux (présence d'herbes folles, de zones d'arbres, de haies, de zones tondues,...)
- Si possible créer des mares argileuses afin de permettre aux hirondelles de trouver les matériaux nécessaires pour construire leur nid (matériaux de plus en plus rares mais qu'elles privilégieront toujours aux nids artificiels) et/ou installer dans un endroit calme et à l'abri des prédateurs un bac en bois ou en métal suffisamment grand (par exemple 50 cm x 100 cm), au fond imperméable et rempli de terre argileuse humide, l'arroser de temps en temps.

Quelques recommandations complémentaires:

- Dans le cas de l'installation de nids artificiels sur des bâtiments éloignés de la zone d'occupation initiale (hors bâtiment d'origine et bâtiments voisins) ou sur des sites qui n'étaient pas occupés, l'utilisation d'un système de repasse sonore peut favoriser sa colonisation. Celui-ci est à effectuer à partir du 1 avril jusqu'au 15 juin avec un programme par tranche de 5 à 10 min toutes les heures.
- En cas d'hirondelle en détresse (oisillon qui chute du nid), contacter le Centre de Soins Athenas au 03-84-24-66-05. S'il n'est pas blessé, essayer si possible de le replacer au nid
- Pour des informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site suivant:
<https://www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/conseils/nichoirs/aidons-l-hirondelle-rustique>